



**REF 01-2023** 

# Courtier en assurance Passage Marcilly 71100 CHALON SUR SAONE Tel: (09) 50 22 02 00 – Web www.juridiqueassurances.com Mail: conseil@juridiqueassurances.com SIRET: 514355122 Immatriculé à l'ORIAS sous le N° 09051556 Courtier en assurance Passage Marcilly Demande d'assurance Protection Juridique Patrimoine Immobilier

Nom:	Prénom :		Qualité :
Représenté(e) par (si SCI/):			né le :
Adresse :			
Téléphone :		Email :	

### LES ELEMENTS DU RISQUE:

GOETHEL L'ASSUREUR

www.orias.fr

Nombre de biens immobiliers destinés à la location :	
Identification des biens immobiliers destinés à la location :	Cf.liste

## LES GARANTIES SOUSCRITES:

En votre qualité de propriétaire de biens immobiliers destinés à la location, vous bénéficiez d'une garantie de protection juridique, telle que définie aux conditions générales :

LES GARANTIES : (voir IPID et les Conditions Generales sur le site web)	LES MONTANTS CONTRACTUELS:
LES RELATIONS AVEC VOS LOCATAIRES LA PROTECTION DE VOS BIENS IMMOBILIERS - LA FISCALITÉ DE VOS BIENS IMMOBILIERS ET VOS IMPAYÉS	Plafond par sinistre : 30 000 € T.T.C.

#### **LES GARANTIES:**

	SINA Patrimoine Immobilier vous assiste s immobiliers et vous permet de maîtriser	PJ CIBLE	PJ BAILLEUR ESSENTIEL	PJ BAILLEUR SUMMUM
La protection de votre patrimoine immobilier	Les conflits avec : - les prestataires et les fournisseurs (banque, assurance, entreprise ayant réalisé de menus travaux, administrateur de biens, agence immobilière, notaire, diagnostiqueurs) - le vendeur ou l'acquéreur - les voisins - la copropriété - les services publics et les collectivités territoriales	N N N N N N N N N N N N N N N N N N N		
La fiscalité de vos biens immobiliers	Les conflits avec : - L'administration fiscale - Le conseil en défiscalisation	☑ ☑	<u> </u>	<u>a</u>
Les litiges relatifs à un contrat de bail	En cours de bail En fin de bail		<b>☑</b>	☑
Les litiges relatifs à une location saisonnière			Ø	Ø
Et Vos impayés	<ul> <li>Le recouvrement des créances Locatives</li> <li>Les procédures en résiliation de bail et d'expulsion</li> </ul>			Image: section of the content of the





# **LES TARIFS:**

Lot(s) destiné(s) à un usage :	PJ CIBLE	PJ ESSENTIEL	PJ SUMMUM
d'habitation / lot	21 €	36.75 €	84 €
Professionnel / lot	21 €	36.75 €	84 €
Commercial / lot	36.75 €	52.5 €	126€
Location meublée / lot	21 €	42 €	94.5 €
Garage / cave / lot	6.3 €	9.45 €	16.8 €
Bail rural	36.75 €	61.95 €	142.8 €
Terrain nu/ parcelle nue	21 €	31.5 €	73.5€
de location saisonnière occasionnelle :	31.5€	37.80€	REFUS
Minimum de prime QUELQUE SOIT VOTRE CUMUL	<mark>35 €</mark>	<mark>65 €</mark>	<mark>160 €</mark>

de location saisonnière occasionnelle :		31.5€	3/	.80€	REFUS
Minimum de prime QUELQUE SOIT VOTRE CUMUL		<mark>35 €</mark>	6	<mark>55 €</mark>	<mark>160 €</mark>
LA PRIME:					
Prime Annuelle totale TTC :	€ Fractionnement Mensuel □ Semestriel		□ Annuel □		
LES BIENS IMMOBILIERS : AU-DELÀ DE 50 LOTS, UNE ÉTUDE PERSONNALISÉE SERA RÉALISÉE					
Adresse		Type de bail			
Lot n°1:					
Lot n°2:					
Lot n°3:					
Lot n°4:					
Lot n°5:					
LA VALIDATION:	<u>'</u>				
<u>Declaration de sinistralité</u> :					T
1) Avez-vous déjà été assuré en protection juridique :			OUI DNON		
Si oui nom de la société :					
<ul> <li>Date et motif de la résiliation</li> </ul>	on:				
2) Avez eu des litiges au cours des 36 derniers mois			OUI NON		
3) Avez-vous connaissance de litiges, pouvant entrainer les garanties de votre nouvelle protection juridique *			□ OUI □ NON		
Le souscripteur désigné déclare : - certifier que les déclarations sur la base desquelles le présent devis a été établi, sont conformes à la vérité s'engager à informer l'assureur de tout changement. En cas de sinistre, il sera fait application d'une règle proportionnelle si les valeurs constatées lors du sinistre sont supérieures à celles déclarées à l'assureur reconnaître avoir pris connaissance des conditions générales et des montants contractuels de prise en charge annexés et y souscrire pleinement.					
FAIT A:	LE:				

FAIT A:	LE:	
Le souscripteur :		
Signature précédée de la mention "lu et approuvé"		

Nous contacter:

LASSUREUR PASSAGE MARCILLY 71100 CHALON SUR SAONE

Tél: 0950220200 Fax: 0955220200